

VAE collective

```
/**/ body.fiche .contenu .toolbox ul li::before, body.consultation .contenu-fiche ul li::before, body.consultation .element_deco ul li::before, body.consultation .encadre-contenu__liste ul li::before, #encadres .toolbox ul li::before, body.consultation .encadre_auto_liste ul li::before, body.consultation .encadre_contenu ul li::before, .popupAide ul li::before, .contenu-fiche__element-valeur ul li::before{ content:"\e904"; } /**/
```

Besoin de valoriser l'expérience de vos salarié·e·s : la VAE collective

Des projets individuels qui mènent à une démarche collective....

Durée : de 3 à 12 mois

[Téléchargez la fiche de présentation VAE](#)

La VAE, un outil au service de vos Ressources Humaines

Bénéficiez d'un véritable outil de gestion des compétences et des carrières avec la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

La VAE donne une plus grande lisibilité aux compétences acquises et permet d'accompagner les parcours professionnels et les reconversions par l'obtention d'un diplôme reconnu.

Les + du Cnam-Enjmin :

Étude d'opportunité : appréhender la VAE au regard de vos enjeux stratégiques et l'intégrer dans la gestion des compétences

Accompagnement de vos collaborateur-ric-e-s depuis la préparation du dossier jusqu'au passage devant le jury avec différentes modalités possibles (accompagnement individuel, collectif, à distance)

VAE possible sur tous les diplômes du Cnam-Enjmin

Une VAE collective est possible avec un suivi individuel de chaque candidat-e et des séances de regroupement.

VAE
collective/
d'entreprise



Avec la VAE et le **cnam**,
j'ai transformé mon
expérience en diplôme!

